

Immeuble mixte - Grenoble

Activités (commerces et bureaux)

 Parking public : 160 places

 32 logements sociaux

 26 logements en accession

 Boxes et caves en sous-sol pour les logement



Vue extérieure
 Crédit photo : copyright architecte

Description

Cet immeuble, réalisé dans des conditions économiques très strictes, réunit deux maîtres d'ouvrage ainsi que quatre entités fonctionnelles indépendantes : des locaux d'activité et commerces, un parking public en étage, des logements sociaux et une copropriété. Le parti architectural de ce projet est très politique, il exprime la nécessaire mixité sociale et fonctionnelle de la ville en fondant son identité sur l'assemblage des différences.

La parcelle, de forme triangulaire, est bordée de rues sur chacune de ses faces. Elle est construite au maximum du gabarit autorisé afin d'intégrer un parking public qui était au départ un projet indépendant : ce dernier devait être construit par la ville en sous-sol de notre parcelle et sous le jardin public voisin. Cette opération nécessitait des dispositions techniques complexes et très coûteuses car, pour permettre les plantations au-dessus, la construction devait être réalisée dans la nappe phréatique. Nous avons alors proposé, au cours d'une réunion de coordination, d'intégrer le parking à l'immeuble dont nous avons la charge, ce qui permettait de réaliser une économie substantielle. Les deux maîtres d'ouvrage ont accepté de « cohabiter » à l'intérieur du même projet.

Cet immeuble est notre première réalisation en centre urbain, les constructions précédentes étant presque toujours situées en périphéries de villes ou en pleine nature. La ZAC se trouve à l'emplacement des anciennes usines Lustucru, dans un quartier hétérogène mais typique du style « moderne grenoblois », mélangeant petits collectifs et grands immeubles des années 50 et 60, parfois de grande qualité. L'architecture de l'immeuble exprime le croisement, la rencontre, les frictions des flux et des énergies, c'est également un hommage à l'architecture moderne de Grenoble, très marquée par les Jeux Olympiques de 68 : les façades à redents, les superpositions fonctionnelles, la volumétrie expressive, la présence démonstrative de la voiture, etc., sont autant d'éléments récurrents de cette architecture. La structure, entièrement en béton, est irrégulière et complexe du fait des contraintes de gabarit et de l'empilement des fonctions, chaque programme nécessitant des trames constructives différentes : le parking public libère des travées de 16 mètres, il reçoit par-dessus la trame serrée des refends des maisons en bande, elles-mêmes surmontées du volume asymétrique de la copropriété, qui « remplit » l'épannelage autorisé.

L'utilisation et le détournement des énergies présentes sur le site sont une des clefs de ce projet, elles lui confèrent une présence amicale, un sentiment de déjà là.

Thématique : Habitat
Sous-thématique : Habitat collectif

Lieux

Angle rue Jean Veyrat et rue Irvoy - ZAC
Lustucru
Grenoble (38000)
Département : Isère
Région : Auvergne-Rhône-Alpes
Pays : France

Dates

Date de conception : 2002
Date de réception : 2004

Acteurs

Maître d'ouvrage :
Grenoble Habitat - Ville de Grenoble

Architecte(s) :
Herauld Arnod Architectes

Bureau d'étude technique :
Batiserf

Fluides :
Thermibel

Ingénieur économiste :
Michel Forgue

Conduite de chantier :
IBSE

E-mail contact :
ha-communication@herault-arnod.fr

Maison de l'Architecture de l'Isère

4, place de Bérulle
38000 GRENOBLE
France

E-mail contact : contact@ma38.org
www.ma38.org